



# ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## INSPECTION PÉDAGOGIQUE RÉGIONALE

Inspection Pédagogique  
de Biotechnologies - génie biologique

Versailles, le 28 septembre 2023

Affaire suivie par :  
Géraldine CARAYOL  
Tél : 06.45.42.57.46  
Mél : geraldine.carayol@ac-versailles.fr  
3 Bld de Lesseps  
78000 Versailles

Géraldine CARAYOL  
Inspectrice d'Académie  
Inspectrice Pédagogique Régionale  
de Biotechnologies-génie biologique  
à

Mesdames et Messieurs les enseignantes et  
enseignants de Biotechnologies - génie biologique  
S/c de Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement public et privé

### Objet : Lettre de rentrée

Mesdames et Messieurs les enseignantes et enseignants de biotechnologies-génie biologique,

J'espère que vous avez toutes et tous passé d'agréables congés d'été et que le début d'année scolaire, déjà bien avancé, se déroule bien.

Vous trouverez ci-après deux lettres de rentrée : la première commune à toutes les disciplines et rédigée par l'ensemble des IA-IPR, et la seconde, disciplinaire, que j'ai écrite à votre attention.

### LETTRÉ DE RENTRÉE DES IA-IPR – préambule commun

#### À Mesdames et Messieurs les professeurs et les conseillers principaux d'éducation

Nous espérons que vous abordez cette nouvelle année avec enthousiasme et énergie et nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux collègues qui entrent dans le métier et dans l'académie. Nous remercions les tuteurs, les mentors ainsi que chacun et chacune d'entre vous qui les accompagnez dès leur arrivée et facilitez leur prise de fonction dans les établissements.

De nouveaux enjeux nous attendent en cette rentrée ; ils s'inscrivent dans le temps long des transformations profondes de notre école et nous engagent collectivement : plus que jamais, pour les accomplir, nous avons à cœur d'être unis pour l'école, dans l'ambition partagée de l'élévation du niveau général des élèves, de leur égal accès à la culture et aux savoirs, de la lutte contre toutes les formes d'assignations, du développement de l'esprit critique et de l'exercice de la citoyenneté, de l'obtention d'une orientation choisie et réussie, d'un climat scolaire apaisé, en vue de l'épanouissement, de la réussite et de l'accomplissement de tous nos élèves.

#### L'académie en mouvement

##### ➤ Un nouveau Recteur

Monsieur Etienne Champion a été nommé [Recteur de l'académie de Versailles](#) en conseil des ministres le 13 juillet 2023, par décret du Président de la République.

En cette rentrée, Monsieur le Recteur nous invite, forts des avancées et des transformations réalisées ces dernières années, à continuer à œuvrer collectivement pour aller plus loin sur la voie de la réussite, de l'émancipation et du bien-être de la communauté éducative et de tous les élèves, quelle que soit leur origine géographique ou sociale.

##### ➤ CNR Éducation, « Notre école, faisons-la ensemble »

Après une première année de mise en œuvre qui a permis de soutenir de façon très concrète, via le fonds

d'innovation pédagogique, l'émergence et la mise en place de projets pédagogiques durables dans et pour les établissements, la démarche des concertations [Notre école, faisons-la ensemble](#) a vocation à se diffuser dans les territoires. Pour vous aider à construire en équipe les réponses pédagogiques au plus près des besoins de vos élèves, les équipes de suivi départementales et la [CARDIE](#) sont mobilisées au long cours à vos côtés, pour construire des transformations tangibles.

➤ **Célébrer l'esprit olympique et paralympique à l'École pendant toute l'année 2023-2024**

Cette année scolaire est l'occasion de faire vivre au cœur de l'École les valeurs du sport olympique et paralympique : engagement, excellence, égalité, respect, amitié, inclusion et partage. [Ouvrons grand les Jeux](#), car il y a là l'opportunité de favoriser la construction d'une citoyenneté active et engagée, sur la base des trois piliers *bouger, apprendre et découvrir*. Les jeux olympiques et paralympiques d'été se dérouleront en France respectivement du 26 juillet au 11 août et du 28 août au 8 septembre 2024. Durant toute l'année scolaire 2023-2024, l'École est appelée à faire vivre à ses élèves toutes les dimensions du sport : physiques, culturelles, artistiques, citoyennes, patrimoniales.

Chaque discipline ou spécialité pourra ainsi porter une attention particulière à ces différentes dimensions à travers ses contenus d'enseignement et au-delà dans le cadre de l'héritage des JOP24. Des ressources seront à votre disposition sur tous les [sites des enseignements disciplinaires](#) pour soutenir votre démarche pédagogique.

## L'inspection à vos côtés pour vous accompagner

➤ **Des enjeux partagés de réussite et de mixité sociale**

Les corps d'inspection sont pleinement engagés pour vous accompagner et soutenir votre mission éducative. La nouvelle [circulaire des missions des IA-IPR et des IEN](#) souligne l'importance de notre présence dans les classes et les établissements scolaires pour vous apporter une expertise didactique, pédagogique et éducative. Nous avons à cœur d'accompagner les parcours de chacun et chacune d'entre vous dans une logique de proximité et nous demeurons à votre écoute pour toute question relative aux programmes et leur mise en œuvre, aux certifications, aux examens et aux concours, mais aussi pour toute question transversale ou éducative, par exemple en matière de transmission, de respect et de faculté à faire vivre les principes et valeurs de la République au quotidien dans vos classes et dans vos établissements.

Notre priorité commune demeure la réussite de tous les élèves, en favorisant la mixité sociale et en élevant leur niveau académique. Pour atteindre ces objectifs, nous vous accompagnerons dans l'exploitation des évaluations internes, de différentes [études et statistiques](#), qu'il s'agisse des [évaluations nationales et des tests de positionnement \(de sixième, de quatrième et de seconde\)](#), des enquêtes internationales ou encore des résultats aux examens. Cette démarche nous donnera l'opportunité de réfléchir ensemble aux compétences mises en jeu, en vue de faciliter une orientation éclairée des élèves vers des parcours d'étude et des projets professionnels adaptés à leurs aptitudes et leurs aspirations.

En lycée, nous continuons à vous accompagner plus spécifiquement dans l'actualisation de vos projets d'évaluation [de l'établissement](#) et dans les implications qui découleront du réajustement du baccalauréat et de ses [modalités d'évaluation](#). Nous vous invitons à consulter régulièrement les sites académiques disciplinaires ou de spécialité, où figure une information institutionnelle actualisée en matière de programmes et d'examens, au plus près de la parution des notes de service ou des circulaires au [Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports](#).

➤ **Le cap des savoirs fondamentaux et la mise en œuvre d'une nouvelle sixième**

La priorité donnée aux savoirs fondamentaux est réaffirmée, sous le pilotage du conseil académique des savoirs fondamentaux et dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route académique pour les savoirs fondamentaux.

L'ambition majeure réside dans l'amélioration du niveau général et la réduction des inégalités de performances : il s'agit en premier lieu de garantir la maîtrise des savoirs fondamentaux par tous les élèves, de sécuriser le parcours scolaire entre l'école et le collège, de renforcer l'estime de soi, la motivation et la persévérance des élèves. Quatre focales y revêtent une place singulière : le plan maternelle, le plan mathématiques, [l'éducation prioritaire](#) et la nouvelle sixième.

La mise en œuvre de la nouvelle sixième s'inscrit dans la continuité des actions déjà engagées à l'école primaire, pour permettre à chaque élève de maîtriser les savoirs fondamentaux indispensables à la suite de sa scolarité. Elle prévoit notamment de faciliter l'entrée des élèves au collège par l'intervention possible de professeurs des écoles avec qui nous vous invitons à collaborer étroitement, en particulier pour la mise en place de l'heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement en français ou en mathématiques, et autour des compétences interdisciplinaires liées aux savoirs fondamentaux. Devoirs faits, pour lequel vous trouverez des [pistes académiques dédiées](#), est rendu obligatoire dans la nouvelle sixième, afin de réduire les inégalités devant les apprentissages et de permettre aux nouveaux collégiens d'acquérir une autonomie dans le travail personnel.

De nombreuses et riches ressources nationales et académiques vous aident à bâtir cette [classe de sixième au plus près des besoins des élèves](#). Dans la lignée des webinaires de mai et juin 2023, les IA-IPR se mobilisent en cette rentrée au sein des réunions d'équipe, de bassins et des cellules départementales dédiées, pour répondre à vos questions et vous offrir des pistes de travail et de mise en œuvre adaptées et fructueuses au cycle 3 et au cycle 4.

➤ **Assurer la continuité pédagogique**

Ce début d'année scolaire est aussi marqué par la construction des plans de [remplacement](#) de courte durée spécifiques à chaque établissement. L'objectif est de créer une solution souple et efficace pour garantir la continuité de l'enseignement, en tenant le cap des ambitions pédagogiques et éducatives qui fédèrent le projet d'établissement. Les corps d'inspection accompagnent les établissements et leurs équipes, pour viser une mise en œuvre pertinente et adaptée de la continuité pédagogique, en fonction des contextes et des objectifs d'apprentissage, tout en mettant à disposition des ressources pédagogiques accessibles sur l'ensemble des sites des enseignements disciplinaires.

➤ **Se former pleinement et différemment**

Depuis 2022, la transformation de la formation continue s'opère via [l'EAFC](#) pour répondre avec plus de cohérence et de proximité aux besoins et aux attentes des personnels formés. À partir de la rentrée 2023, afin d'offrir une souplesse d'organisation et de répondre à l'objectif de continuité pédagogique, les modalités de la formation continue évoluent : renforcement de l'offre de formation hybride et des formations de proximité, mise en place de parcours de formation reposant sur une série de modules plus courts et répartis sur l'ensemble de l'année scolaire, dont des [modules de formation hors temps scolaire](#). La transformation est complexe dans son organisation et ses enjeux, et nous nous emploierons à vous conseiller et vous accompagner au mieux, collectivement ou individuellement, dans la construction de votre parcours de formation.

## **Nos élèves et leurs parcours**

➤ **L'éducation artistique et culturelle vectrice d'émancipation**

Champ privilégié d'expression, d'appréhension du sensible et de compréhension du monde contemporain, l'éducation artistique et culturelle, dans l'ambition de sa généralisation, s'affirme comme levier de réussite des élèves. Pour y répondre, [les dispositifs impulsés par l'académie](#), Projet Artistique et Culturel en Territoire Educatif, Programmes d'excellences et dispositifs nationaux sont proposés à l'ensemble des équipes pédagogiques. Chaque établissement doit notamment s'appuyer sur la dotation [Pass Culture](#) étendue en cette rentrée de la sixième à la terminale pour mettre en œuvre des projets pédagogiques partenariaux de qualité.

➤ **Découvrir les métiers à partir de la classe de cinquième et développer les compétences à s'orienter**

La [découverte des métiers](#) est introduite dès la classe de cinquième : elle a pour objectif de faire découvrir aux élèves un panel élargi de métiers et plus largement de développer leurs compétences à s'orienter tout au long du cycle 4. Dans ce contexte, une [sitographie académique](#) et le [site de l'Onisep](#) vous proposent de nombreuses ressources. Outre la mise en place de temps d'expériences des élèves avec le monde professionnel, nous vous incitons aussi à développer leurs compétences à s'orienter dans le cadre de vos séquences pédagogiques disciplinaires, et dans la mise en œuvre de projets disciplinaires et interdisciplinaires liés aux parcours éducatifs et aux métiers de demain.

➤ **Engagement, valeurs et citoyenneté**

Les [concours mémoriels et civiques](#), les rendez-vous qui marquent l'année 2023-2024 ([année de la physique](#), JOP 24, 80ème anniversaire du débarquement...), sont autant d'occasions d'engager les élèves dans une démarche de projet émancipatrice, favorable au développement de l'esprit critique. C'est l'occasion d'incarner dans les classes, au sein des enseignements et dans la relation pédagogique quotidienne la transmission et le partage des valeurs de la République. La nouvelle [labellisation "classes engagées" et "lycées engagés"](#) vient accompagner et valoriser cette dynamique d'une [citoyenneté en actes](#).

Dans le cadre de la [prévention de la violence en milieu scolaire](#), le programme pHARe est étendu cette année à l'ensemble des écoles et des collèges et concernera aussi les lycées. Deux temps forts peuvent être l'occasion de mobiliser vos élèves et de les sensibiliser aux phénomènes de harcèlement : [la Journée nationale de lutte contre le harcèlement](#), prévue le 9 novembre prochain, et le concours annuel du [Prix Non au harcèlement](#).

Les projets d'[éducation au développement durable](#) et le dynamisme des éco-délégués portent aussi une dynamique citoyenne essentielle dans le cadre de la transition écologique ; le [site académique de l'éducation au développement durable](#) vous offre un appui précieux pour vous y inscrire.

Toutes vos actions en faveur de [l'égalité entre les filles et les garçons](#) encouragent la construction d'un climat scolaire apaisé et contribuent à une culture de l'égalité, de la mixité et du respect mutuel, que le [Plan II, Elle, On](#), dans son engagement déterminant contre les violences sexistes et sexuelles, rappelle comme essentielle à

l'épanouissement, l'orientation choisie et la réussite de nos élèves.

Au regard de ces fortes ambitions et de ces enjeux pour nous toutes et tous déterminants, les inspecteurs et inspectrices d'académie-inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux vous renouvellent leur volonté d'être à votre écoute et à vos côtés. Nous nous réjouissons par avance de nos démarches concertées, dans l'objectif de suivre et de faciliter vos projets et vos expérimentations pédagogiques.

Soyez assurés, chères et chers professeurs et conseillers principaux d'éducation, de toute la considération et la gratitude que suscitent votre travail et votre engagement.

## LETTRE DE RENTRÉE - Biotechnologies-génie biologique

Mesdames et messieurs les enseignants de biotechnologies-génie biologique,

En ce début d'année scolaire, j'adresse en premier lieu mes vœux de bienvenue aux nouveaux collègues, professeurs titulaires, professeurs stagiaires et enseignants contractuels entrant dans notre académie, et remercie vivement les tutrices et tuteurs qui ont accepté une mission d'accompagnement auprès des collègues débutant dans le métier. [Isabelle BOUVIER](#) et [Christelle MARCHAND](#), toutes deux chargées de mission auprès de l'inspection, accompagneront les enseignantes et enseignants contractuels ainsi que les tutrices et tuteurs pour Isabelle Bouvier. Je les remercie chaleureusement pour leur engagement sans faille à mes côtés.

### **La mutualisation et la réflexion collective est une force de notre discipline.**

Ainsi, plusieurs collègues s'engagent ou poursuivent leur engagement dans le collectif académique, notamment :

- Aude CANNET qui assurera les missions d'interlocutrice académique pour le numérique éducatif (IAN) et pilotera le groupe GEP sur la place de **l'intelligence artificielle** dans les enseignements de biotechnologies-génie biologique ;
- Marie JIDENKO qui accompagnera les concepteurs et conceptrices des TraAM (travaux académiques mutualisés) qui porteront cette année sur les activités permettant de développer les [compétences à s'orienter](#) ;
- France TOURSEL, **coordonnatrice pour la formation continue**, qui reste votre interlocutrice pour l'organisation et le suivi des formations ;
- Laetitia HERMAN et Sophie NAUD, qui sont **référentes « risque biologique »** 2RB dans l'académie ;
- Anthony AUTISSIER, qui assurera des missions de webmestre et administre une page LinkedIn [« J'aime les biotech »](#) destinée à **communiquer sur nos filières auprès des parents d'élèves et des professionnels du secteur**. Je vous invite à partager avec lui vos actions en classe, au travers d'un court texte et d'un média visuel qui pourront être mis en ligne sur le réseau social et éventuellement sur le site académique disciplinaire ;
- Inès MACHGHOUL, qui animera un collectif sur la **liaison avec l'industrie et les entreprises de biotechnologies**.

Isabelle BOUVIER poursuivra le pilotage du GT ludopédagogie, qui devrait partager ses travaux et ses réflexions sur cette pratique pédagogique au cours de l'année. Avec Christelle MARCHAND, elles accompagneront un groupe de collègues pour la mise en oeuvre de projets de classe intitulés **« les biotech dans les starting block »**, s'inscrivant dans les actions académiques autour des jeux olympiques.

Plusieurs groupes de travail (GT) se sont réunis l'année dernière avec pour objectif de produire des ressources dont certaines sont d'ores et déjà en ligne : ainsi vous trouverez sur le site académique plusieurs articles issus de ces travaux :

- Une présentation du [projet de mentorat des élèves de STL ou ST2S en primaire](#), enrichie par une analyse de ses plus-values et des conseils ou ressources pour le mettre en place avec vos élèves. Conçu par Isabelle Bouvier en STL et déployé l'année dernière en ST2S par Qods Lahmar, Déborah Sarti et Audrey Guiméra, ce projet remarquable **fait découvrir les biotechnologies aux plus jeunes et à leur famille tout en développant chez les élèves de lycée des compétences liées à la médiation scientifique**.
- Un kit « clé en main » pour développer des [ateliers de génie génétique en collège](#). Conçus par Marie Jidenko, Fanny Baudry et Marine Imbert, ces ateliers s'appuient sur le projet AMGEN auquel participe l'académie depuis plusieurs années. **Ils contribuent à faire connaître les biotechnologies aux élèves de 3<sup>e</sup> pour les aider dans leur parcours d'orientation**.
- Des activités destinées à mieux identifier ce que sont les biotechnologies, qui peuvent être mises en oeuvre en 1<sup>er</sup> et en 2<sup>de</sup>. Il s'agit de [distinguer SVT et biotech](#), [identifier les activités relevant des biotechnologies](#), questionner les [représentations sur l'orientation post bac](#) et celles sur la [série STL-biotechnologies](#), jouer avec [l'histoire des biotechnologies](#). Ces activités sont issues d'un parcours m@gister à paraître, produit par le GEP biotechnologies et destiné aux professeurs principaux de 3<sup>e</sup> ou 2<sup>de</sup> afin de leur **faire découvrir la série STL-biotechnologies, ses spécificités et ses poursuites d'études**.

Diversifiés et traduisant une grande réflexion didactique et pédagogique, l'ensemble de travaux reflète le

dynamisme des enseignants de la discipline pour faire connaître la série STL-biotechnologies. Soutenues par des dispositifs tels que le [Pass STL](#) ou les [cordées de la réussite](#), vos actions permettent de poursuivre la **progression des recrutements en STL pour la 3<sup>e</sup> année consécutive** : on observe ainsi + 3,5% d'inscriptions en STL-biotechnologies pour la RS23 dans un contexte où le nombre d'élèves en classe de seconde dans l'académie en 22-23 avait diminué de près de 2%.

### **Baccalauréat STL-Biotechnologies et ST2S**

Le Ministre de l'éducation nationale a annoncé le report des épreuves de spécialités au mois de juin.

Le [bulletin officiel du 28 septembre 2023](#) précise les éléments suivants :

- le calendrier des épreuves de spécialité : du 19 juin au 21 Juin – Je vous transmettrai les dates des ECE dès qu'elles seront fixées.
- les [programmes de révision](#) : « *l'épreuve porte sur le programme de l'enseignement de spécialité de la classe de terminale en vigueur. Les notions du programme de la classe de première en vigueur peuvent être mobilisées dans le cadre de l'épreuve* ».
- le calendrier de l'épreuve de grand oral : du 24 Juin au 3 Juillet
- l'évolution [de l'épreuve de grand oral](#) : l'épreuve se déroulera en 2 temps (et non 3, le dernier temps concernant le projet d'orientation étant supprimé), avec 10 minutes de présentation d'une question et 10 minutes d'échanges qui pourront se faire à l'aide de l'utilisation du tableau.

Cette évolution du contenu des épreuves et du calendrier va sans doute vous amener à repenser vos progressions pour mener de front la préparation aux épreuves de spécialité et la formation aux compétences orales qui ne pourront plus être concentrées sur le dernier trimestre.

### **Rénovation des référentiels de BTS Analyses de Biologie Médicale, Biotechnologies et Bio-Analyses et Contrôles.**

Une rénovation des référentiels de formation de ces trois diplômes est en cours, pour répondre à l'évolution des métiers de techniciens supérieurs de laboratoire et à la loi du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » qui impose que les référentiels des formations professionnelles soient écrits en blocs de compétences et revus tous les 5 ans.

La rédaction du référentiel de chacun des trois diplômes, qui arrive à son terme, sera suivie d'un processus de validation par les différentes instances puis d'une publication avec information sur Parcoursup prévue en décembre 2023.

Concernant le BTS ABM, le décret 2022-54 intégrant le corps des techniciens supérieurs de laboratoire médical de la fonction publique hospitalière dans la filière médico-technique de catégorie A ne s'appliquant pas aux laboratoires privés, le groupe de rénovation du diplôme travaille sur une rénovation du BTS ABM à Bac+2, sous réserve de l'arbitrage du ministère de la Santé concernant les diplômes permettant l'exercice de cette profession réglementée. Une 3<sup>e</sup> année, dont le format reste à définir, pourrait permettre de former les titulaires du BTS pour accéder au métier dans le milieu hospitalier.

**Des formations nationales et interacadémiques auront lieu au 2<sup>ème</sup> semestre 2024** pour accompagner les équipes pédagogiques à la mise en place des trois BTS rénovés pour la rentrée scolaire 2024.

Je termine ce courrier en souhaitant, à chacune et chacun d'entre vous, une excellente année scolaire, riche d'accomplissements professionnels et de réussite pour vos élèves et étudiants et me réjouis des projets que nous poursuivrons ensemble.

Géraldine Carayol  
IA-IPR de biotechnologies-génie biologique